



Quelques conséquences sociales dues au changement des formes de propriété

Milan Tuček

► To cite this version:

Milan Tuček. Quelques conséquences sociales dues au changement des formes de propriété : Cahiers du CEFRES N° 11f, Anciens et nouveaux propriétaires. Cahiers du CEFRES, 1997, Anciens et nouveaux propriétaires, 11f., pp.9. halshs-01166155

HAL Id: halshs-01166155

<https://shs.hal.science/halshs-01166155>

Submitted on 22 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cahiers du CEFRES

N° 11f, Anciens et nouveaux propriétaires
Anne Olivier (Ed.)

Milan TUČEK

Quelques conséquences sociales dues au changement des formes de propriété

Référence électronique / electronic reference :

Milan Tuček, « Quelques conséquences sociales dues au changement des formes de propriété », Cahiers du CEFRES. N° 11f, Anciens et nouveaux propriétaires (ed. Anne Olivier).

Mis en ligne en janvier 2012 / published on : january 2012

URL : http://www.cefres.cz/pdf/c11f/tucek_1997_consequences_sociales.pdf

Editeur / publisher : CEFRES USR 3138 CNRS-MAEE

<http://www.cefres.cz>

Ce document a été généré par l'éditeur.

© CEFRES USR 3138 CNRS-MAEE



Quelques conséquences sociales dues au changement des formes de propriété

Milan Tuček

Pour ma part, ma communication portera sur les effets qu'ont eus la privatisation des biens de l'Etat et la revitalisation du secteur privé sur le comportement et les points de vue de la population tchèque.

Je présenterai des chiffres concrets obtenus à partir des données des enquêtes représentatives menées par l'institut de sociologie avant et après 1989, afin de montrer quels types de changement se sont opérés, et continuent de se produire, dans les jugements portés sur l'entreprise privée et le processus de privatisation. Ce sont donc les réactions et les comportements des gens face à la transformation de la société qui seront analysés ici. Autrement dit, il s'agit de déterminer si ces réactions ont ou n'ont pas de racines sociales; si oui, lesquelles, et quelle est leur dynamique. Il s'agit aussi de cerner les mouvements d'opinion, c'est-à-dire de savoir si la diversité et les fluctuations des opinions sur la privatisation se sont quelque peu stabilisées.

Sous chaque tableau seront indiquées les références (enquête, année, etc.). La plupart des enquêtes postérieures à 1989 ont été réalisées dans l'équipe de P. Machonin et ont été subventionnées par la commission d'accréditation de l'Académie des sciences de la République tchèque (subv. 828105, "Répartition sociale et dynamique dans les Républiques tchèque et slovaque lors des transformations post-communistes"), par la commission d'accréditation de la République tchèque (subv. 403/95/0963, "Acteurs et stratégies de transformation et de modernisation"); elles ont aussi reçu une subvention du ES CIPA-CT93-0144, "System Change and Modernization", que coordonne le CNRS à Paris.

1. LE RETABLISSEMENT DU SECTEUR PRIVE APRES 1989

Il faut tout d'abord bien préciser ce qu'on entend par modifications des formes de propriété et revitalisation du secteur privé. Notre propos n'est pas de compter les milliards qui ont été transférés vers la propriété privée par le biais de la privatisation par coupons ou de toute autre forme de privatisation, mais de fournir des données qui situent ces changements au niveau des individus ou des ménages. Pour ce faire, nous avons jugé important de tenir compte du passé et, sur la base des informations recueillies, nous avons tenté de déterminer les changements qu'a entraînés la mise en place du régime communiste au niveau concret de la propriété individuelle.

TABLEAU 1 : Quelles pertes ont entraînées la cession des Sudètes, l'occupation, la nationalisation et la collectivisation de l'agriculture ?

Usine ou grand atelier	1,8 %
Commerce, magasin ou petit atelier	12,8 %
Exploitation agricole	21,9 %
Immeuble locatif ou autre	5,6 %
Importante somme d'argent	10,5 %
Equipement de l'appartement	2,5 %
Collections, bijoux, objets de valeur	1,5 %
Terrain à bâtir ou parcelle agricole	23,4 %

Source: enquête "Transformation de la structure sociale", 1991, IS AS RT, données d'archives N=1890, sondage effectué par tirage au sort sur un échantillon de population âgé de 18 à 69 ans.

Remarques:

- L'âge des personnes interrogées ne joue pas un rôle essentiel, car la question formulée précisait que la perte des biens (ou l'expropriation) pouvait concerner aussi bien le sondé lui-même que ses parents, voire son-sa partenaire ou les parents de celui- (celle-) ci.

- En revanche, un lien peut être établi entre la situation sociale actuelle de la personne interrogée et certaines fonctions:

- 30 % des actifs indépendants actuels (ou leur famille) ont par le passé perdu un commerce;
- 40 % des agriculteurs d'aujourd'hui possédaient auparavant une exploitation, 35 % une parcelle;
- 22 % des catégories professionnelles supérieures ont perdu une importante somme d'argent, 26 % une parcelle à bâtrir.

Ce lien indique que la situation sociale peut d'une certaine façon être héréditaire, ou disons qu'il confirme certaines similitudes dans la manière d'utiliser le bien restitué.

Le tableau 1 expose - et les remarques y afférant détaillent - les types de transfert de biens qui ont eu lieu dans les années quarante et cinquante et indique quelles couches de population ils ont concerné. Quelques hommes politiques actuels utilisent la terminologie simpliste suivante pour qualifier ces faits: "le régime a volé quoi à qui". Bien que le 25 février 1948 soit la date butoir magique pour les restitutions (seuls les biens étatisés ultérieurement ont été rendus), il est fort possible qu'une partie des données du tableau se réfèrent à des transferts de propriété ayant eu lieu à l'époque de l'occupation des Sudètes et surtout au moment de l'Occupation (par exemple, la confiscation des biens des Juifs); cependant, il est probable que la majorité des pertes de propriété se soit produite après février 1948 (commerces, exploitations, terrains, maisons). Ce qui est certain, c'est qu'environ un tiers des personnes interrogées ou leur famille ont perdu un bien assez important, chiffre qui donne un aperçu de l'étendue de ces transferts. La suppression (l'étatisation) des commerces et la "collectivisation" des villages ont abouti à l'anéantissement quasi total du secteur privé.

Le secteur privé, qui n'a survécu, dans les années quatre-vingts, que grâce à quelques petits paysans commerçants (il s'est d'ailleurs éteint avec eux), obtint certes un droit d'existence légal après 1980 sous forme de fort modestes entreprises (services communaux, d'hébergement), mais il ne prit aucune ampleur avant novembre 1989. Fin 1988, on dénombrait environ 4 500 commerçants-artisans privés. Il est évident qu'un nombre bien supérieur de ces "privés" existait au sein de ce qu'on appelle le marché noir ou l'économie parallèle. Ce sont ces "privés" qui comblaient les insuffisances des services officiels par leur activité parallèle; ils mettaient le matériel et les outils de leur emploi officiel, voire dans certains cas leur temps de travail, au service de leurs activités lucratives personnelles. Il n'existe aucune donnée concernant leur nombre et l'étendue de leurs prestations; les évaluations les plus sérieuses parlent d'un tiers du volume des prestations fournies à la population.

Il a fallu la publication des normes législatives de 1990 pour que les petites et moyennes entreprises renaissent. Actuellement, il y a trois types d'entreprise privée: l'exploitation commerciale individuelle (la production agricole, le parc d'habitation privé), les biens privatisés (relevant de la petite privatisation), parmi lesquels les entreprises et les coopératives communales et étatiques restituées, et surtout l'activité individuelle des citoyens (qui pour la plupart exercent leur profession dans le secteur privé). Pour ce dernier type d'entrepreneurs privés, cela signifie une activité professionnelle annexe (parallèle), constatation étayée par les données concernant le nombre d'employés, d'une part, et le nombre d'autorisations de création d'entreprises délivrées, d'autre part. Bien que les données fluctuent selon les sources qui les transmettent, les évaluations les plus sérieuses parlent d'environ 500 000 entrepreneurs privés travaillant aujourd'hui "à plein temps", c'est-à-dire dont l'entreprise est l'unique source de revenus.

TABLEAU 2 : La renaissance du secteur privé: nombre d'autorisations d'établissement à son compte ou de patentees délivrées; nombre d'entreprises d'Etat, nombre de sociétés anonymes (SA)

	Authorisations	Entrep. d'Etat	SA
1. 1. 1991	120 000	3 505	658

1. 1. 1992	890 000	3 737	2 541
1. 1. 1993	980 000	3 272	4 076
1. 1. 1994	1 044 000	2 924	4 818
1.12. 1994	856 000	1 522	6 811

Source: Annuaire statistique de la République tchèque, 1995.

Remarques:

- Selon les résultats des sondages, environ un tiers des personnes interrogées ont une activité indépendante en plus de leur emploi, c'est-à-dire une seconde activité lucrative.
- L'Annuaire statistique indique que fin 1994 38,5 % de la population active travaillait dans des organismes d'Etat et 4,8 % dans des coopératives.

Les créations d'entreprises ont connu un fort ralentissement à partir de 1992 et se sont arrêtées fin 1993. Ces faits peuvent servir de point de départ à d'autres réflexions et travaux sur l'évolution de cette catégorie sociale, composée, pour reprendre l'ancienne terminologie, principalement de commerçants et d'artisans. Ainsi que nous l'avons dit précédemment, on peut supposer qu'elle ne connaîtra plus trop de fluctuations. Les statistiques de la Première république (recensement de 1930) nous apprennent qu'à cette époque le nombre de commerçants/artisans et petits agriculteurs était d'environ 1,5 million. Le rétablissement d'une agriculture privée faite de petits propriétaires isolés étant fort peu probable et inimaginable économiquement, nous pouvons évaluer le secteur "commerce et services" à 500 000 - 600 000 entrepreneurs privés. Il va de soi qu'il faut inclure dans ces évaluations nombre de nouveaux domaines d'activité, le tout premier étant celui de la création et du traitement de l'information.

Avec le temps (et les données concernant le nombre des salariés et des petites et moyennes entreprises du secteur privé indiquent déjà cette tendance), on aboutira à l'association et à l'apparition de sociétés de taille moyenne, donc à une diminution du nombre de candidats à l'entreprise. Cette évolution est cependant plus lente _ voir la progression du nombre d'organisations inscrites au registre des sociétés (tableau 2). De plus, cette statistique prend en compte la restitution et la grande privatisation, qui sont d'un tout autre ordre. Bien entendu, de nouveaux entrepreneurs et commerçants/artisans se recruteront parmi les gens qui exercent actuellement une activité privée en dehors de leur emploi principal. L'importance de cette catégorie est évaluée à 500 000 personnes, parmi lesquelles seulement 20 à 25 % souhaiteront devenir "entrepreneurs à plein temps".

Le tableau 3 fournit un certain nombre d'informations sur les changements d'opinion concernant l'activité entrepreneuriale et sur leur implantation dans les différentes catégories professionnelles (années 1991, 1993 et 1995), informations complétées par les données concernant le nombre d'entrepreneurs inscrits au registre du commerce ou des sociétés.

TABLEAU 3 : Les intentions de créer une entreprise selon l'âge et la catégorie socio-professionnelle

1991	déjà créée	Je commence	j'envisage	plutôt pas	non	NSP
- 29	9,2	6,5	23,1	32,7	12,2	16,3
30-34	12,2	5,7	18,1	29,5	16,6	17,9
45-59	2,7	2,7	9,1	18,7	33,7	33,1
Intel.	8,8	3,5	16,7	39,5	18,4	13,2
Ouvr.	4,9	7,7	14,3	25,6	25,1	24,4
1991	déjà créée	je commence	j'envisage	plutôt pas	non	NSP
- 29	13,7	5,3	28,6	30,3	7,9	14,2
30-39	20,5	3,4	16,7	29,0	17,7	12,7
40-49	15,6	1,7	13,6	26,4	27,3	15,4

50-59	9,4	0,6	5,7	14,8	43,6	25,9
Intel.	20,9	4,3	18,8	27,4	21,8	6,8
Ouvr.	7,9	3,5	20,3	22,3	25,0	24,4

Sources: enquête "Transformation de la structure sociale" (1991, IS AS RT, données d'archives N=1890, sondage effectué par tirage au sort sur un échantillon de population âgée de 18 à 69 ans) et "Opinions sur les changements" (1993, IS AS RT, N=1902, sondage effectué par tirage au sort sur un échantillon représentatif de la population âgée de 18 à 69 ans).

TABLEAU 4 : Données de l'année 1995: où la personne interrogée souhaiterait-elle travailler si elle avait le choix ?

	dans une entreprise privée	dans une entreprise d'Etat	dans ma propre société	à l'étranger	nulle part*
20-29	30,6	19,3	38,2	8,2	3,6
30-39	14,5	29,7	39,5	9,4	6,9
40-49	18,4	42,0	32,6	3,9	3,2
50-59	15,8	52,5	21,4	3,5	6,7
Total	20,2	34,9	33,6	6,3	4,9

* Nulle part = personnes souhaitant ne pas travailler

Sources: enquête "Acteurs et stratégies de la transformation sociale et de la modernisation" (IS AS RT, données d'archives N=1209, sondage effectué par tirage au sort sur un échantillon représentatif de la population âgée de 20 à 59 ans).

Remarques:

- En ce qui concerne la situation des différentes catégories professionnelles, nous considérons comme significatif le fait que souhaiteraient travailler dans leur propre société:
 - 44 % des ouvriers ayant un travail difficile
 - 33 % des étudiants des écoles supérieures
 - 77 % des personnes actuellement établies à leur compte (et 15% dans une entreprise privée)
 - 47 % des managers de niveau intermédiaire (et 20 % dans une entreprise d'Etat)
 - 34 % des managers de haut niveau (et 45 % dans une entreprise d'Etat)

Les résultats des enquêtes prouvent que, bien qu'une stabilisation soit perceptible au niveau du nombre des entrepreneurs privés, le pourcentage des personnes qui envisagent de se lancer dans l'entreprise (ainsi que celui des indécis) est toujours élevé. Les résultats mentionnés dans les remarques se rapportant au tableau de 1995 et la comparaison des différentes années, qui fait apparaître certaines tendances, sont particulièrement intéressants. Ces résultats indiquent que:

- le désir de posséder une entreprise se stabilise chez un nombre significatif de professionnels hautement qualifiés, au profit des salariés (y compris des managers);
- le retour des actuels travailleurs indépendants vers le salariat est peu probable;
- il existe toujours un pourcentage élevé d'ouvriers qui n'ont pas de position arrêtée sur le sujet.

Remarque annexe: les futurs grands propriétaires sont sans aucun doute les actuels hauts membres dirigeants des anciennes entreprises d'Etat et les représentants de la grande finance, fonds d'investissement compris, car leur situation leur permet de s'introduire dans le processus de la grande privatisation. La deuxième "source" de grands propriétaires pourrait naître du capital accumulé progressivement par les petites et moyennes entreprises. Les bénéficiaires d'importantes restitutions se situent en troisième position.

2. LES REACTIONS DE LA POPULATION FACE A L'ENTREPRISE PRIVEE ET A LA PRIVATISATION

Selon les résultats des enquêtes sur le prestige de la profession, l'entreprise privée jouit d'une image plus positive que négative dans l'opinion publique, et cette image positive ne change guère avec le temps (Machonin, 1993). Bien que nous ne possédions sur ce sujet aucune véritable donnée comparative antérieure à 1989, certains parallèles peuvent être faits avec les réponses obtenues lors d'une enquête sur l'activité entrepreneuriale. Cette enquête, intitulée "Structure sociale et de classes en Tchécoslovaquie" et réalisée en 1984, avait inclus dans sa série de questions sur l'orientation des valeurs une interrogation concernant l'importance attribuée à la "possibilité de monter une entreprise privée". Question que nous avons nous-mêmes incluse dans une série d'interrogations du même type lors de notre enquête de 1993 (sondage intitulé "Opinions sur le changement social").

TABLEAU 5 : L'évolution des opinions concernant "l'importance donnée à la possibilité de monter une entreprise privée"

1984	grande	assez grande	plutôt faible	pas du tout
20-30	9,1	14,6	30,3	46,0
31-45	5,9	11,3	28,3	54,5
45-59	4,4	7,8	23,9	63,8
60 +	3,1	8,5	18,8	69,6
Total	5,7	10,5	26,2	57,7
Intel.	2,8	6,2	16,6	64,4
Ouvr.	7,8	12,0	27,2	53,1
1993	grande	assez grande	plutôt faible	pas du tout
20-29	22,3	27,9	34,2	15,6
30-39	17,9	28,2	36,3	17,7
40-49	14,2	22,7	35,1	27,9
50-59	11,0	12,9	38,2	38,0
Total	16,7	23,6	35,8	23,9
Intel.	19,0	30,5	33,1	17,4
Ouvr.	12,6	30,2	34,1	23,1

Sources: "Structure sociale et de classes" (enquête d'opinion, 1984, IS AS RT, données d'archives N=2430, sondage effectué par tirage au sort sur un échantillon représentatif de population âgée de plus de 15 ans), et "Opinions sur le changement social" (1993, IS AS RT, N=1902, sondage effectué par tirage au sort sur un échantillon représentatif de population âgée de 18 à 69 ans).

Nous l'avons déjà dit, il était légalement possible de posséder une entreprise au milieu des années quatre-vingt, mais cette possibilité était assortie de toutes sortes de limitations qui ne relevaient pas exclusivement du cadre législatif. Elles étaient de nature matérielle (équipement de l'atelier, etc.), liées aux possibilités d'emprunt, accompagnées de difficultés administratives, etc. Ainsi que le montre le résultat de l'enquête de 1984, l'opinion publique était peu attirée par l'entreprise privée. Seules 15 % des personnes interrogées jugeaient qu'il était important de pouvoir monter son entreprise. Il est d'ailleurs assez surprenant de constater que les sondés les plus âgés, dont une grande partie pouvait avoir une expérience soit personnelle, soit au niveau de la famille, de ce type d'activité (voir tableau 1), sont ceux qui ont l'attitude de rejet la plus marquée. La réaction des sondés ayant un niveau d'études supérieures est également étonnante; cependant, le fait qu'à cette époque l'activité indépendante se limitait quasiment aux services communaux a pu avoir une certaine influence sur les réponses. Après 1989, on note un changement significatif des positions adoptées à ce sujet. Non seulement dans l'ensemble de la population, dont plus de 40 % sont convaincus de l'importance de pouvoir "entreprendre", mais aussi parmi les professionnels hautement qualifiés. Seule la génération la plus âgée campe sur ses positions.

Lorsque nous comparons ce résultat avec ceux obtenus lors de l'enquête concernant les intentions de "se lancer dans l'entreprise", nous voyons que les sondés expriment à ce sujet, jusqu'à un certain

point, l'idée qu'ils se font de leurs propres possibilités et perspectives; pour une partie d'entre eux, il ne s'agit pas d'un simple jugement de valeur sur les caractéristiques du système économique et social.

A notre avis, c'est le jugement que l'ensemble de la société porte aujourd'hui sur les changements des structures de propriété qui détermine son point de vue sur la privatisation.

TABLEAU 6 : L'évaluation de la privatisation

	contre	neutre	pour
Prof. hautement qualifiés	29,2	14,9	55,9
Professionnels qualifiés	38,2	13,4	48,1
Employés	42,2	19,7	38,1
Entrepreneurs avec employés	26,6	7,3	66,1
Travailleurs indépendants	15,0	21,8	63,2
Ouvriers qualifiés	49,6	27,5	22,8
Ouvriers non qualifiés	48,6	17,8	34,2
Ouvriers agricoles	57,7	23,7	18,6
Jeunes	31,6	19,3	49,1
Plus âgés	54,1	13,8	32,1
Gauche	82,8	12,6	4,6
Centre-gauche	56,2	25,9	17,8
Centre	48,3	19,2	32,5
Centre-droit	23,2	16,0	60,8
Droite	18,4	11,0	70,5

Source: "Acteurs et stratégies de la transformation sociale et de la modernisation", IS AS RT, données d'archives N=1209, sondage effectué par tirage au sort sur un échantillon représentatif d'une population âgée de 20 à 59 ans.

Remarque:

Le terme d'"évaluation de la privatisation" est le condensé des analyses factorielles d'une série de cinq questions se rapportant au processus de privatisation, à savoir:

- est utile pour l'évolution de la société (oui: 60 %)
- est opposée aux intérêts de la majorité (oui: 46 %)
- provoque la montée des inégalités sociales (oui: 49 %)
- est synonyme de vol du patrimoine national (oui: 27 %)
- est synonyme d'élévation du niveau de vie de la majorité (oui: 35 %)

Cette série de questions a abouti à un résultat univoque qui a épousé plus de 60 % de la variance. Cela signifie que les réponses des personnes interrogées étaient nettes et fermes, c'est-à-dire que le processus de privatisation est perçu par l'opinion publique soit très positivement, soit très négativement. On pourrait dire que le rapport à la privatisation est dans une certaine mesure idéologisé.

L'expérience personnelle en matière de transformation des structures de propriété intervient sans aucun doute dans l'évaluation globale du processus de privatisation; néanmoins, le moment décisif est la position qui sera adoptée au sujet de la transformation de la société. Comme nous l'avons indiqué dans la remarque du tableau 6, les avis sur les diverses questions concernant la privatisation (évolution de l'économie nationale, justice, intérêts de la société) sont tellement liés entre eux qu'on peut en déduire que la privatisation est ressentie comme un tout, que ses contradictions sont cachées et étouffées par le regard "idéologisant" que les gens portent sur elle. C'est pourquoi nous considérons

que cette "polarisation" de l'ensemble des avis et cette détermination en fonction de la position sociale méritent d'être relevées. Le point de vue général sur la privatisation permet de déterminer bien d'autres attitudes; le tableau 6 montre un lien significatif avec l'autoclassification dans le paysage politique.

Les changements des structures de propriété après 1989 ont fait se poser nombre de questions totalement nouvelles à une société jusque-là plutôt nivelée (au moins en ce qui concerne les revenus et les biens). Le problème de la justice sociale, de la justesse et de l'équité, que les inégalités approfondissent, ainsi que le problème de la pauvreté et de la richesse, etc., se sont posés sous une forme inconnue de la société. Comme le prouvent les données du tableau 7, les inégalités face à la propriété provoquent des réactions fortement négatives, et la majorité de la société est à ce sujet très égalitariste. Environ 80-85 % de la population interrogée considèrent que la propriété ne devrait pas être un facteur d'inégalités sociales, et cela quelle que soit la catégorie sociale de la personne interrogée. (Dans le tableau 7, nous avons classé les catégories sociales, pour des raisons de clarté, en trois groupes distincts dont on peut penser que les opinions concernant la justice et les inégalités sociales sont diverses, voire antonymes).

TABLEAU 7 : Notons les divergences: l'inégalité sociale devrait dépendre/dépend en fait aujourd'hui

a) des biens possédés:	oui/oui	non/oui	oui/non	non/non
Intellectuels	16,0	69,1	0,6	14,4
Entrepreneurs	19,6	57,6	3,2	19,6
Ouvriers	17,1	64,0	0,7	18,3
b) de la possession d'une entreprise	oui/oui	non/oui	oui/non	non/non
Intellectuels	19,7	45,2	1,1	34,0
Entrepreneurs	37,2	30,4	12,0	20,4
Ouvriers	14,9	49,0	3,8	32,3

Source: "Opinions sur les changements de société" (1993), IS AS RT, N=1902, sondage effectué par tirage au sort sur un échantillon représentatif de population âgé de 18 à 69 ans.

La conclusion essentielle à tirer de la première partie du tableau est que les deux tiers des sondés sont convaincus du fait que la propriété est source de différences sociales et qu'elle est fondamentalement injuste. En revanche, pour ce qui est du rôle que joue l'activité entrepreneuriale dans la formation des inégalités sociales, les avis recueillis dépendent de la catégorie sociale et sont loin d'être aussi univoques en ce qui concerne la responsabilité qu'on lui attribue à ce sujet. 50 % des entrepreneurs sont convaincus que les inégalités qu'entraîne la possession d'une entreprise sont justes. Cet avis exprime clairement l'idée qu'ils se font de la société, qui doit être organisée en fonction du mérite: l'obligation de prendre des risques majeurs, celle de résister à la concurrence, les responsabilités individuelles, les exigences temporelles, etc., sont les arguments invoqués par une grande partie d'entre eux pour justifier leur point de vue. A ce propos, il est utile de rappeler que la majorité des représentants du patronat actuel est partie de rien. Ces facteurs apparaissent partiellement dans les colonnes une et trois du tableau 7, où l'avis des entrepreneurs est significativement différent de celui des autres catégories sociales.

RESUME

Le transfert des structures de propriété après 1989 a concerné à peu près le même pourcentage de ménages que celui des années quarante et cinquante. La façon dont le changement s'est opéré est similaire: restitution des biens et, surtout, entrée dans le monde de l'entreprise, avec toutes les conséquences que cela entraîne dans le secteur des biens (conditions financières et matérielles nouvelles, crédits, etc.). C'est ainsi que les changements macroéconomiques et macropolitiques ont eu

des répercussions notables jusque dans la microsociété, où ils ont été à l'origine de différences sociales importantes. Il ne s'agit pas uniquement des différences qui se sont installées progressivement au niveau des biens possédés et des revenus, ni de la cristallisation des opinions autour de leurs conséquences sur la justice, ni même de la polarisation des avis sur la privatisation. Au niveau de la microsociété, il s'agit du degré de satisfaction des gens dans leur vie personnelle, satisfaction qui rejaillit inévitablement sur l'ensemble du climat social. Le tableau suivant nous donne un certain nombre d'informations sur l'état actuel de la société à ce sujet.

TABLEAU 8 : "Lorsque vous comparez votre situation personnelle actuelle avec celle de 1988, êtes-vous plus satisfait de votre vie ?"

	oui	idem	non
Profes. hautement qualifiés	56,7	27,1	16,2
Professionnels qualifiés	41,9	37,3	20,9
Employés	36,3	39,6	24,1
Entrepreneurs avec employés	73,9	8,7	17,4
Travailleurs indépendants	66,1	20,9	13,0
Ouvriers qualifiés	33,7	32,0	36,3
Ouvriers non qualifiés	25,3	40,5	34,2
Ouvriers agricoles	24,7	38,3	37,0

Source: "Acteurs et stratégies de la transformation sociale et de la modernisation", IS AS RT, données d'archives N=1209, sondage effectué par tirage au sort sur un échantillon représentatif de population âgée de 20 à 59 ans.

Toutes les informations que nous avons recueillies concernant l'importance des modifications des structures de propriété et les points de vue de l'ensemble de la population et de chaque catégorie socio-professionnelle à ce sujet, ainsi que les données présentées dans les divers tableaux font clairement apparaître un lien de cause à effet entre les possibilités d'autoréalisation des individus dans ces conditions particulières de changement et le jugement d'ensemble qu'ils portent sur leur propre vie. Une analyse qui tenterait de déterminer l'impact des changements sur la stratégie de vie des individus et de leur entourage proche pourrait ajouter que les avis et points de vue exprimés se reflètent dans le comportement concret de la population. Dans notre cas, nous pouvons dire qu'une certaine polarisation des avis sur la privatisation, à laquelle s'ajoute une grande diversité d'évaluation de l'activité entrepreneuriale, nous amène à conclure que la libre entreprise (qui était considérée dans les années qui ont suivi 1989 comme la seule véritable stratégie de réussite) a d'ores et déjà perdu sa primauté.

BIBLIOGRAPHIE

TUCEK, M., MACHONIN, P. : "Prestiž povolání v České republice v roce 1992" ("Le prestige professionnel en République tchèque en 1992"), *Sociologický časopis* n° 3, p. 367-381, 1993.